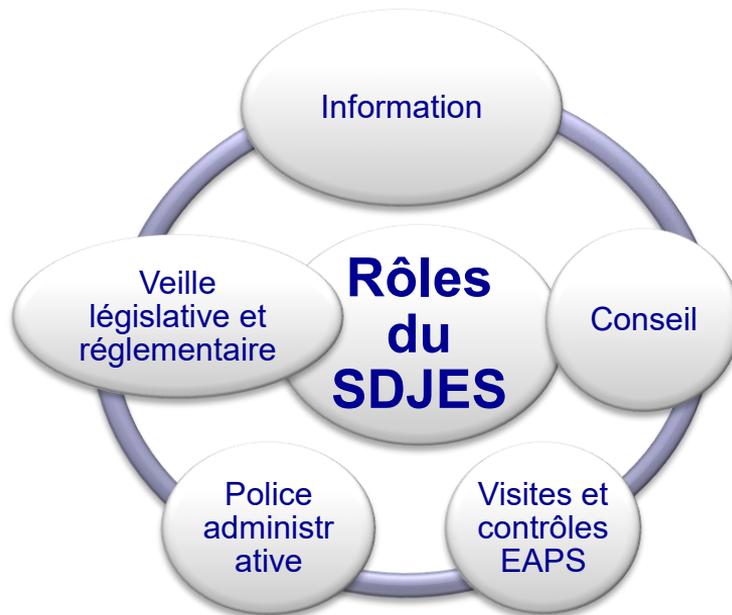


Lutte contre les violences dans le sport

Protéger les usagers



Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

CHIFFRES ET OBSERVATIONS DU SDJES 92

Depuis 2017, 98 enquêtes administratives pour des faits de violence ont été menées dans les Hauts-de-Seine et 28 interdictions d'exercer prononcées.

Du 01/09/2024 au 31/08/2025 : 24 signalements

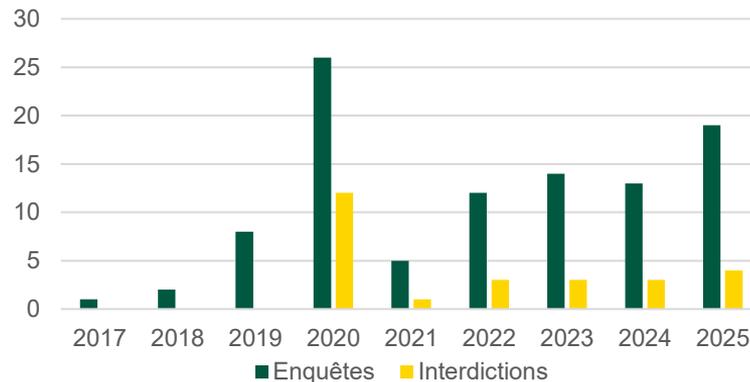
Et depuis le 1^{er} janvier 2025 :

- **19 enquêtes administratives,**
- **4 mesures d'interdiction d'exercer ont été prises.**

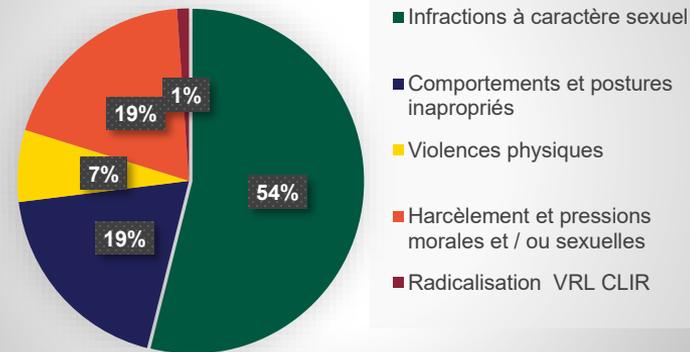
Les auteurs mis en cause sur le territoire du 92 sont dans :

88,4% des situations des hommes; 39,5 % des agresseurs sont des éducateurs sportifs professionnels ; 25,5 % sont des entraîneurs bénévoles ; 16,3% des dirigeants ; 12 % des juges et arbitres; 6,7% de personnes non connues au moment du signalement .

Enquêtes et interdictions d'exercer



Répartition des violences



SIGNALEMENTS - ENQUETES ADMINISTRATIVES

Vous êtes victime ou témoin de violences dans le milieu sportif ? Signalez-le en écrivant à

signal-sports@sports.gouv.fr

Et pour tout contact également:

ce.sdjes92.sports@ac-versailles.fr

Référent VSS: Francis TOUSSAINT



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail : signal-sports@sports.gouv.fr



S'interroger, c'est **AGIR**.
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail : signal-sports@sports.gouv.fr



S'interroger, c'est **AGIR**.
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés